

10 MAI 2022

ELECTRODUCER ET HIPPY MEDTEC SYSTEMS, LAURÉATS DE LA 7^E ÉDITION DE LA JOURNÉE START-UP INNOVANTES DU SNITEM

Réunissant une nouvelle fois tout l'écosystème MedTech, cette 7^{ème} édition de la journée start-up innovantes du dispositif médical organisée par le Snitem (Syndicat national des technologies médicales) a été l'occasion d'échanger concrètement sur les enjeux et les bonnes pratiques du secteur pour accélérer l'innovation. Et elle a permis de saluer la force de l'innovation et l'excellence dans le secteur du dispositif médical en récompensant deux start-up : Electroducer et Hippy Medtec Systems.

Avec plus de 1 800 inscrits, l'édition 2022 de la journée start-up innovantes du Snitem reflète plus que jamais le dynamisme des entreprises du dispositif médical et l'attractivité de ce secteur. Rassemblant tous les acteurs de la Medtech, en présentiel, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, cet événement a permis de proposer des formats variés – ateliers, témoignages, débats... - sur des thématiques précises comme l'intégration du numérique, les nouveaux dispositifs d'accès précoces aux innovations ou encore l'évolution du marquage CE, la création, le financement... Plus de 10 ateliers thématiques : RH, R&D, réglementaire, accès au marché... ou même l'art de réussir son pitch pour les start-up ont été ainsi proposés.

Plus de 3 000 RDV BtoB ont été organisés à cette occasion via la plateforme de mise en relation proposée par le Snitem. L'espace emploi & compétence a également permis l'organisation d'un « job dating » inédit pour dynamiser les rencontres entre candidats et entreprises du secteur pour lequel plus de 300 rendez-vous se sont tenus.

Autre rendez-vous clé de cette édition, 12 start-up ont été sélectionnées pour présenter leur innovation, parmi 39 candidatures, par un jury composé de 13 entreprises : Alira Health, GE Healthcare, Harmonie Mutuelle, Medtronic, Nexialist, Peters Surgical, Resmed, Siemens Digital Industries Software, Urgo Medical, Vygon, WeHealth by Servier, Winnicare - et d'un représentant de Bpifrance. En fin de journée, le jury a remis le « prix du jury », doté d'un chèque de 5000 euros.

Autre prix remis, le « prix coup de cœur du public » pour lequel les participants présents ont voté pour leur start-up préférée.

Start-up lauréates 2022

Prix du jury **Electroducer, lauréat du « prix du jury » 2022**

Cette start-up propose un dispositif médical qui permet de remplacer l'utilisation d'une sonde de pacemaker temporaire, en réduisant la durée de la procédure, l'exposition aux rayons X du patient

et des opérateurs, tout en évitant les surcoûts associés durant une intervention chirurgicale cardiaque. Et Electroducer permet d'éviter les complications procédurales de la stimulation transveineuse traditionnelle.

Prix « coup de cœur du public » Hippy Medtec Systems, lauréat du « prix coup de cœur du public » 2022

Une ceinture airbag connectée et intelligente pour prévenir les fractures du col du fémur. Ce dispositif médical permet aux seniors de prolonger leur autonomie et leur sérénité face au risque de telles fractures.

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 550 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contacts

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 06 87 59 03 88

Diane Rabuat – diane.rabuat@prpa.fr – 06 24 15 72 55

Snitem :

Service communication du Snitem

communication@snitem.fr

tel : 01 47 17 63 88